

## BARTRES

### PROJET D'EMBELLISSEMENT ET D'ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DE LA PEYROUSE EN AGGLOMÉRATION

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser une nouvelle tranche d'embellissement du centre du village. Cette section de route départementale n°3, très étroite dans la traversée du bourg, constitue un grand espace flottant qu'il convient d'aménager avec des matériaux du pays afin de conserver le caractère du village. Effectivement, les eaux de ruissellements ne sont pas traitées et les murs de soutènement ne sont plus en état.



Gérard Clavé, maire de Bartrès, et les membres de la commission des travaux sur le terrain.  
Photo G. Merriot

Ce projet est défini par des aménagements au sol, des récupérations des eaux et un traitement de la section chaussée à 6m de largeur. Les principales lignes du projet peuvent se définir de la façon suivante :

- Enfouissement des réseaux E.D.F.,
- Télécom et Eclairage public
- Réalisation d'un mur en pierres en limite de propriété
- La pose de caniveaux type CC1 pour récupération des eaux et délimitation de la partie chaussée, et l'aménagement des accès.
- Création d'une traversée par caniveau grille, mise en place de regards et busage des fossés
- L'aménagement du calvaire et sa mise en valeur
- Traitement des sur largeurs en béton désactivé
- Un revêtement de la chaussée de type « enrobé »

Le montant de l'ensemble des travaux s'élève à 136 962,09 € H.T.

C'est la « Routière des Pyrénées », entreprise la mieux disante qui va réaliser ces travaux qui devraient durer environ trois mois.

Pour le bon déroulement de ces aménagements la route sera barrée et une déviation sera mise en place avec la signalétique nécessaire.

Ces travaux sont financés en partie par la commune et subventionnés par la Région, le Conseil Général et les recettes des amendes de police.

La réalisation de ces travaux d'embellissement et d'élargissement contribuera à améliorer la qualité du cadre de vie de notre petit village de 351 habitants.

Une info communale sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du village afin d'informer les administrés sur ces travaux.